***Ecole Maternelle Octave Maurel - BANDOL-***

***CONSEIL D’ECOLE – VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017***

*Début de la séance : 16h55*

* **Présence**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les enseignantes | Mairie | IEN | RASED | DDEN | Parents élèves |
| Caroline BELONDRADEAnne-Sophie BOULLE Michelle KOPACZBrigitte PALOCécile ABLONDI (excusée)Karine LEFEVRE (en CLM) | M. JosephMme BouronMme Roullet | Mme GREPPO-CHAIGNION(excusée) | Isabelle PONSChristian CHAUVIN(excusés) | M. RAYMOND(excusé) | Mme THERONMme GHAZIMme MIMOUNM. NICOLEMme MISTICHELLIMme CLAUDE |

1. **Rôles et attributions du conseil d’école**

Secrétaire de séance : Mme MISTICHELLI

1. **Présentation des nouveaux membres**
	* **Les nouveaux parents élus**

Résultat du scrutin qui a eu lieu le vendredi 13 octobre par correspondance.

Taux de participation : 54.17% (plus de pourcentage qu’en 2016 = 35,32%)

Parents élus :

CLASSE 1 : Mme Theron et Mme Mistichelli

CLASSE 2 : Mme Ghazi et Mme Leprince

CLASSE 3 : M. Laurent et Mme Claude

CLASSE 4 : Mme Mimoun et Mme Trouart

* + **Les nouvelles enseignantes**

Une nouvelle enseignante, qui remplace Mme Lefèvre en classe 2 depuis plus d’un an maintenant : Mme PALO Brigitte, classe de 24 GS.

* + Classe 1 (5 PS / 19 MS) : Mme KOPACZ Michelle
	+ Classe 3 (1TPS / 22 PS) : Mme BOULLE Anne-Sophie
	+ Classe 4 (8MS / 16 GS) : Mme BELONDRADE Caroline
1. **Rentrée 2017/18 : point sur les effectifs**
* **Effectifs :**

A l’heure actuelle, l’école enregistre 95 élèves (moyenne par classe de 23.75 élèves par classe).

1TPS - 27 PS – 26 MS – 41 GS

Classe 1 PS/MS : 24 élèves

Classe 2 GS : 24 élèves

Classe 3 TPS/PS : 23 élèves

Classe 4 MS/GS : 24 élèves

* **Rentrée 2017 :**

Rentrée échelonnée qui s’est très bien déroulée malgré l’état d’urgence et la demande du DASEN de retour des effectifs (pour les mesures de carte scolaire) pour 11h :

- Rentrée des GS le lundi 4 septembre à 8h30 pour la journée.

- Rentrée des MS le lundi 4 septembre à 10h pour la journée. Accueil en musique des enfants de MS : les GS rentrés de puis 8h30 les ont accueillis en chantant quelques chansons de notre répertoire de la chorale de l’école de l’an dernier.

- Rentrée de la moitié des PS de la classe 1 de Mme Kopacz le lundi 4 septembre à 9h.

- Rentrée de la moitié des TPS/PS de la classe 3 : de 9h à 10h15 et l’autre moitié de 10h15 à 11h30 avec les parents présents en classe. Puis le mardi 5 septembre, accueil des PS au petit portail pour une matinée sans les parents et le jeudi 7 septembre les PS ont fait la journée complète. Une rentrée progressive et sereine des TPS/PS.

1. **Vote du règlement intérieur**

Le retour aux 4 jours de classe suppose un changement des jours et horaires de classe.

L’enseignement est assuré les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

L’accueil est assuré de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30. Il est important pour le bon fonctionnement de l’école, que chaque parent prenne ses dispositions pour être à l’heure au portail.

Les parents soulèvent le problème du stationnement impossible devant l’école, du parking du 11 novembre plein dès 8h15 et des parents qui s’arrêtent en plein milieu de la route pour déposer leur enfant (comme aucune place devant). Monsieur le Maire prend note de la question « d’assouplissement » de la police municipale (pour prévenir toute altercation avec les parents devant l’école comme ressenti par la directrice ces derniers temps) pour que peut-être un dépose minute sur les zones de bus soit toléré de 8h20 à 8h30. Monsieur le Maire envoie un mail à Monsieur ARLANDIS, chef de service de la police municipale.

Autre changement sur ce règlement intérieur d’école : l’APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) a maintenant lieu les mardis et jeudis de 13h à 13h30 (2 fois 30 minutes).

1. **Bilan coopérative scolaire**

Nouvelle trésorière : Michelle KOPACZ (qui remplace Mme BELONDRADE qui assure l’intérim de direction cette année, en cas d’absence de Mme Boullé)

Participation des parents à la coopérative scolaire : 20 € (73 participants soit 1460 euros)

Bilan au 01/09/2017 : il y avait 4772.09€ sur les comptes de l’OCCE. Depuis, la trésorière a enregistré les entrées de la vente des photos de classe. La facture du photographe n’a pas encore été enregistré (dépenses).

1. **Projets et sorties du 1er trimestre et à venir :**
	* **Projet Chorale**

Avec les 4 classes (entraînement 2 classes par 2 classes pour permettre aux TPS/PS de s’impliquer davantage en début d’année) : le vendredi de 11h00 à 11h30 pour les classes 1 et 3 et le mardi de 15h15 à 15h45.

Le corpus de chants est choisi en concertation avec l’équipe pédagogique.

La première représentation de notre chorale aura lieu le vendredi 15 décembre à la salle Jules Verne.

* + **Fête des traditions à Sanary**

Les classes 2 et 4 (de MS/GS) se sont rendues le jeudi 21 septembre au cabanon des vignes à Sanary sur Mer pour fêter les traditions. Une belle demi-journée qui fut malheureusement trop courte, avec le temps de trajet les classes ne sont restées qu’à peine 2 heures sur place.

* + **La semaine du goût**

**Classe 1 et 3 :** Lundi 16 octobre de 8h30 à 10h30 : Ateliers du goût.

Les élèves des deux classes sont mélangés et 8 ateliers alliant les 5 sens sont proposés. Des parents volontaires et disponibles nous ont aidé pour tenir l’un des ateliers et permettant le roulement de tous les enfants sur ces activités.

**Classe 4 :** ateliers en classe le matin avec les parents de 8h30 à 10h sur le même principe que les classes 1 et 3 mais uniquement dans la classe avec donc 6 ateliers (avec l’aide de parents).

**Classe 2 :** ateliers du goût avec la maîtresse sur la semaine entière les après-midis. L’enseignante déplore le manque d’investissement des parents pour apporter quelques fruits ou autre (seuls 8 parents sur 24 ont apporté quelque chose).

* + **L’Education au développement durable :**

**en partenariat avec la Communauté d’Agglomération Sud Sainte Baume**

**Classe 1 :** école du potager

Des intervenants viennent dans les classes assurer trois séances de découverte et de sensibilisation autour du jardin. Une sortie est programmée au cabanon des vignes de Sanary sur mer.

**Classes 2 et 4 :** école de la mer

Des intervenants viennent dans les classes assurer trois séances de découverte et de sensibilisation au milieu marin. Deux sorties sont également programmées : l’une sur le territoire bandolais, l’autre au parc du Mugel.

* + **La bibliothèque et l’informatique**

Dès le lundi 6 novembre, les classes 1, 2 et 4 iront chaque quinzaine à la bibliothèque de l’école élémentaire.

De plus, nous avons réussi à obtenir un créneau informatique pour les GS avec un intervenant de la cyber-base le jeudi de 14h30 à 15h30 par demi-groupe. Puis à partir du 27 novembre, les classes 2 et 4 iront par quinzaine, par demi-groupe à la BCD pendant 30 minutes puis 30 minutes en salle informatique.

* + **Le cycle piscine à Sanary sur Mer**

**Classe 2 et 4 :** Natation à la piscine de Sanary entre fin avril et fin juin (des parents seront sollicités pour l’encadrement : passage des agréments courant février/mars obligatoire pour pouvoir accompagner même juste pour une séance). Si nous n’avons pas le nombre de parents suffisants nous ne pourront pas emmener les élèves.

* + **Le prix littéraire de circonscription**

Principe : lecture et étude d’ouvrages sélectionnés par la médiathèque de Sanary, vote pour élire l’ouvrage préféré des élèves, production(s) visuelle(s) relative(s) à l’ouvrage sélectionné.

Participation de toutes les classes de l’école.

Livres sélectionnés ont été commandés à la librairie Contrebandes.

Du 10 au 21 avril 2018 : exposition des travaux ouverte au public et aux écoles au secteur jeunesse de la médiathèque de Sanary, aux horaires d’ouverture.

Jeudi 19 avril 2018 à 17h30 : annonce du palmarès du prix littéraire à la médiathèque de Sanary.

- **Intervenant Kapla**

Mardi 7 novembre : Sur la journée, par demi-classe les élèves s’exerceront à la construction 2D et 3D à l’aide de centaines de kaplas apportés par l’intervenant venant de Nîmes (payé par les budgets Mairie de 2017). Une très belle journée de constructions avec des productions magnifiques et gigantesques. Chaque classe est venue à 16h15 voir la production finale de chaque classe.

Seul bémol : le problème de stationnement subi par l’intervenant. La régie des parkings n’a pas voulu le faire rentrer gratuitement dans le parking souterrain et la directrice a dû prendre de sa responsabilité pour laisser le véhicule dans le couloir extérieur menant au petit portail. Cet endroit fut donc inutilisé par les enfants, pendant toute la journée. Comment faire pour les prochains spectacles et interventions ? Proposition de la mairie de réaliser un badge de stationnement temporaire pour l’impasse Fénélon seulement la directrice stipule que celle-ci est remplie d’enfants et parents à 8h20, cela ne lui semble pas judicieux au vue de l’état d’urgence actuel. La police municipale avait proposé à la directrice un stationnement toléré sur la place de livraison devant l’hotel (place prise le jour où l’intervenant kapla était là). Proposition à envisager et à anticiper pour les prochaines interventions en partenariat avec la police municipale.

**Projets à venir :**

* + Lundi 20 novembre : sortie scolaire des classes 2 et 4 au musée Vasarely d’Aix en Provence. Les classes 1 et 3 iront le vendredi 23 mars 2018 (bus et une partie des entrées pédagogiques à hauteur de 250 euros, payées par la Mairie de Bandol et environ 150 euros par la coopérative de l’école)
	+ Téléthon : confection d’un calendrier par enfant, qui sera vendu aux parents et la moitié des fonds ira au Téléthon et l’autre moitié à la coopérative de l’école.
	+ Jeudi 7 décembre : venue du lutin (rémunéré par la Mairie) qui viendra récupérer les lettres des enfants pour le Père Noël.
	+ Vendredi 8 décembre : sortie au cinéma offerte par la ville de Bandol.
	+ Vendredi 15 décembre : chorale de Noël à la salle Jules Verne puis goûter avec les parents dans l’école (budget de 150 euros octroyé par la municipalité).
	+ Mardi 19 décembre : venue du Père Noël en début d’après-midi.

Distribution des cadeaux offerts par la ville de Bandol aux enfants : cette année il s‘agira d’un livre sélectionné par l’équipe enseignante (parmi une sélection élaborée par la librairie Contrebandes) pour compléter le tarif d’entrée par enfant du cinéma.

* + Jeudi 21 décembre : spectacle de Noël (budget Intervenant/spectacle de la Mairie) de la troupe Petit Theatrum intitulé « le Noël de Petit Lion ».
1. **Mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

Tous les mardis et jeudis de 13h00 à 13h30 prise en charge de groupes de 5/6 élèves, roulement des élèves sur chaque période et suivant les besoins.

Classe 1 : -utilisation de l’outil informatique (l’ordinateur)

-remédiation dans les différents domaines d’activité

Classe 2 : -remédiation dans les différents domaines d’activité

-tenue de l’outil scripteur

-s’exercer au découpage

Classe 4 : -remédiation dans les différents domaines d’activité

-tenue de l’outil scripteur

-graphisme

Classe 3 : - développement de l’autonomie

-développement du langage

1. **La sécurité : exercice d’évacuation, PPMS, DUER**

Les documents ont été remis à jour, conformément aux demandes institutionnelles, ils ont été remis à Monsieur le DASEN et à Monsieur le Maire de Bandol.

Les vulnérabilités de l’école ont été recensées dans le PPMS attentat-intrusion et des propositions d’aménagement ont été soumises à la municipalité.

**- Exercice évacuation Incendie :** effectué le Mardi 19 septembre

Tous les élèves étaient sur le trottoir d’en face en 3 min05.

Problème de non fermeture d’une porte coupe feu (solutionné début octobre).

Une fois les élèves sortis de l’école, où les emmener le jour où réellement un incendie se produit ? Au gymnase ?

Mme Roullet note cette question et demandera dans les jours à venir aux personnes concernées de la sécurité de Bandol.

- **Exercice Attentat intrusion :** effectué le mardi 17 octobre à 9h30.

Bilan : les enfants ont très bien réagi et ont suivi nos consignes : il fallait se taire, se mettre sous les tables et remettre la chaise doucement devant soi, ne plus bouger. La directrice est ensuite venue dans les classes «  libérer » les élèves de leur « cachette ».

D’autres exercices d’évacuation et de mise à l’abri sont programmés dans l’année (reste à venir : 1 exercice confinement, 2 incendies, 1 attentat/intrusion)

ATTENTION :

* + Comment lancer l’alerte depuis sa classe en cas d’intrusion ou autre confinement ? Où en est la demande de boitier de lancement dans chaque classe ? Mme Bouron répond que cette demande est en cours d’étude budgétaire.
1. **Points sur les travaux et autres demandes faites et à venir**

Travaux effectués cet été :

* + Peinture des murs du couloir et de la cour de recréation.
	+ Peinture des portails et bancs de la cour de récréation.
	+ Changement du sable.

Demandes de travaux:

* + Réfection de sol de la classe 1 et du dortoir
	+ Changer les robinets de la salle d’eau du rez-de-chaussée
	+ Problème de chauffage dans la salle d’hygiène : non fonctionnel depuis longtemps, froid important dans cette salle (verbalisé même par les PS).
	+ Climatisation dans la salle de motricité
	+ Impossibilité pour la directrice de lire des documents excel ou de réaliser un power point (comme pour les conseils d’école notamment) depuis son ordinateur de direction : manque un pack office.
1. **Questions diverses :**
	* M. Nicole demande à la Mairie si un temps calme est mis en place pendant midi ?

Réponse de Mme Bouron : un intervenant chaque jour effectue un atelier calme (théâtre, yoga, contes…).

Les enseignantes soulèvent que cette intervention concerne que 10 élèves par demi heures soit 20 élèves au maximum sur la pause méridienne et ne concerne que les GS car les MS sont dans la salle de motricité de 13h à 13h20 pour un temps calme de relaxation, lecture, écoute. Mme Bouron stipule que les enfants aiment jouer sans aucune directive et qu’ils sont contents de cette pause méridienne.

Mme Boullé propose que M. Huin, responsable du temps méridien, vienne pendant midi, guider nos ATSEMs dans les activités calmes qu’elles peuvent proposer aux enfants pendant ce temps et autre que de la surveillance de la cour de récréation.

Séance levée à 19h15.